



Cité scolaire
Claude Bernard

234 rue Philippe Héron
69665 VILLEFRANCHE-sur-
SAÔNE

Villefranche-sur-Saône, le 28 septembre
2018

La proviseure
à

Mesdames et Messieurs les membres du
personnel d'enseignement et d'éducation

Objet : informations diverses informatique

Chers collègues,

Comme vous le savez, deux changements ont lieu cette année : la démission du référent maintenance informatique et le changement de réseau.

En ce qui concerne l'appel à candidature pour la maintenance informatique, seuls les enseignants déjà dans ces fonctions au bâtiment scientifique ont demandé à reconduire leur mission. Par conséquent il n'y a pas d'enseignant pour les autres bâtiments.

Procédure maintenance

De ce fait, la maintenance reposera sur la société extérieure (ATCG) qui intervient depuis plusieurs années, tous les mercredis après-midi. La procédure à suivre en cas de panne est la suivante : bien identifier l'ordinateur constaté en panne, remplir le plus précisément possible le document "fiche de saisine" et notamment vos coordonnées. Ensuite, il convient de déposer la fiche à l'accueil de notre établissement. Chaque mercredi la société consultera chaque fiche et répondra aux demandes formulées.

Il faut noter qu'une fois le changement de réseau effectif, les interventions maintenance seront essentiellement du ressort de la Région (et donc de la société qui a été retenue pour cela). Néanmoins, et pour améliorer notre ordinaire tout en palliant l'absence de volontaires à l'interne, nous conservons le contrat avec la société ATCG.

ENT :

Pour tout ce qui concerne l'ENT en général (et les liaisons ENT/Pronote), le référent est Monsieur Slimani

Pour les codes réseau comme pour les codes ENT, les professeurs documentalistes sont en mesure de répondre aux élèves.

Migration du serveur pédagogique :

Les opérations auront lieu les deux dernières semaines de la période scolaire d'octobre (du 8/10 au 19/10), et pendant les congés, salle après salle (une salle est indisponible "informatiquement parlant" environ 1 journée). La communication concernant le calendrier des salles impactées se fera au fur et à mesure.

Préalable : avant il faut sauvegarder vos données enregistrées sur le réseau (cf note de cette semaine, communiqué de Monsieur Slimani). Une fois la migration faite il n'est plus possible de récupérer ses données sur l'ancien serveur.

Des identifiants et mots de passe pour chaque élève et chaque enseignant seront distribués, ils seront indispensables pour la connexion au nouveau réseau.

Cécile Mathey, proviseure